

NOTES GÉNÉRALES:

L'ENTREPRENEUR DOIT:

1) VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX.
2) RESPECTER SI IL Y A LIEU TOUTES LES EXIGENCES DES DOCUMENTS CONNEXES AUX PLANS (EX. DEVIS, PLAN DE VENTILATION, ETC.) ET INFORMER LE CLIENT DE TOUTES CONSÉQUENCES DUES AUX CHANGEMENTS QUI SERONT APPORTÉS AUX PLANS.

- LES COTATIONS ET DIMENSIONS ONT PRIORITÉ SUR LES DESSINS. CERTAINES COTES SONT SUJETTES À AJUSTEMENT EN FONCTIONS DES MATÉRIAUX ET/OU MÉTHODES CHOISIS PAR L'ENTREPRENEUR, SI DES DIVERGENCES ENTRE LE CHANTIER ET LES PLANS SURVIENNENT, L'ENTREPRENEUR DOIT AVISER LES DESSINS DRUMMOND INC. DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS.

- LES DIMENSIONS ÉCRITES ONT PRIORITÉ SUR LES MESURES À L'ÉCHELLE.

- TOUTES ERREURS OU OMISSIONS DOIVENT ÊTRE RAPPORTÉES À DESSEINS DRUMMOND INC. IMMÉDIATEMENT.

NOTES IMPORTANTES:

- UN TRAITEMENT ANTI-POURRISSURE EST REQUIS AUX EXTRÉMITÉS DES POUTRES APPUYÉES SUR DE LA MAÇONNERIE.

- PAR PRÉCAUTION, VOUS DEVRIEZ SÉPARER LES CAISSONS D'UN FOYER PRÉFABRIQUÉ DE L'OSSATURE PAR DES MATÉRIAUX INCOMBUSTIBLES.

- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN-DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 4'-6". CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.

- LES EXTRÉMITÉS DES POUTRES D'ACIER S'APPUYANT SUR UN MUR EXTÉRIEUR DOIVENT ÊTRE ISOLÉES SUR UNE DISTANCE DE 24".

- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DÙ AU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON, MUR, PLÂSTRE ET ANGLE DE BÉTON, DEVRONT ÊTRE RECOUVERTES D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLENE, CARTON-FIBRE GOURNÉ, PAPIER ASPHALTE 15lb ou ISOLANT RIGIDE).

- METTRE 2" MINIMUM DE DÉGAGEMENT ENTRE LA SURFACE DU TOIT ET UN REVÊTEMENT EXTÉRIEUR SENSIBLE À L'HUMIDITÉ.

- LES FENÊTRES DE SOUS-SOL QUI SONT SOUS LE NIVEAU DU SOL FINI DOIVENT ÊTRE ENTOURÉES DE MARGELLES EN TÔLE GALVANISÉE REMPLIES DE PIERRES CONCASSÉES ET D'UN DRAIN DE 4" MENANT AU DRAIN DE CONTOUR DU BÂTIMENT.

- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES DÉCRITES AU PLAN PEUVENT VARIER SELON LE FABRICANT CHOISI.

- LES PARE-VAPEURS MENTIONNÉS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES OUVERTURES.

- POUR LES MURS EXTÉRIEURS, IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOÎTES ÉLECTRIQUES ET DE LE SCÉLLER AVEC CELUI DU MUR.

- DU GYPSE HYDROFUGE DEVRA ÊTRE INSTALLÉ DANS CHAQUE PIÈCE OÙ UN BAIN OU UNE DOUCHE SERA INSTALLÉ.

- IL SERAIT RECOMMANDÉ D'AJOUTER UN GYPSE 5/8" DE TYPE "X" SUR UNE FOURNITURE "1X3" @ 16" C/C AU PLAFOND DU SOUS-SOL, POUR AUGMENTER LA RÉSISTANCE AU FEU.

NOTES STRUCTURALES:

- DES CORRECTIONS AU PLAN PEUVENT ÊTRE NÉCESSAIRE POUR L'UTILISATION DE POUTRELLES DANS LES STRUCTURES DU PLANCHER OU DU TOIT. VOUS DEVREZ VOUS RÉFÉRER AU PLAN DU MANUFACTURIER.

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1&2 (SAUF OÙ NOTE).

- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 2"x10" (SAUF OÙ NOTE).

- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3"x6" (SAUF OÙ NOTE).

- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3"x4" (SAUF OÙ NOTE).

- LE FABRICANT DE FERME DE TOIT DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL AIT CONCORDANCE AVEC L'ENSEMBLE DU PLAN, SUITE AUX CALCULS DU FABRICANT, CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NÉCESSITER UN AJUSTEMENT.

- DES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉCIFICATIONS DE LA BROCHURE PUBLIÉE PAR L'ASSOCIATION DE STRUCTURE DE BOIS (VOIR LE FABRICANT DE FERMES DE TOIT).

- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRE ÉQUIVALENCE.

- PRÉVOIR DU CONTREVENTEMENT DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTRE-PLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DE LISIÈRES MÉTALLIQUES INSTALLÉES À 45°.

- DANS UN MUR DE MAÇONNERIE, LES ATTACHES DE MÉTAL SERONT ESPACÉES DE 3'-0" MAX. À L'HORIZONTAL ET À 16" MAX. À LA VERTICAL. LA GROSSEUR DES LINTEAUX D'ACIER AU-DESSUS DES OUVERTURES SERA DÉTERMINÉE PAR LE MAÇON.

CÉDULE DE PORTES	
DÉSIGNATION	DIMENSION
A	16" x 80"
B	18" x 80"
C	24" x 80"
D	28" x 80"
E	30" x 80"
F	32" x 80"
G	36" x 80"
H	48" x 80"
J	60" x 80"
K	34" x 82"
L	72" x 80"

LÉGENDE STRUCTURALE

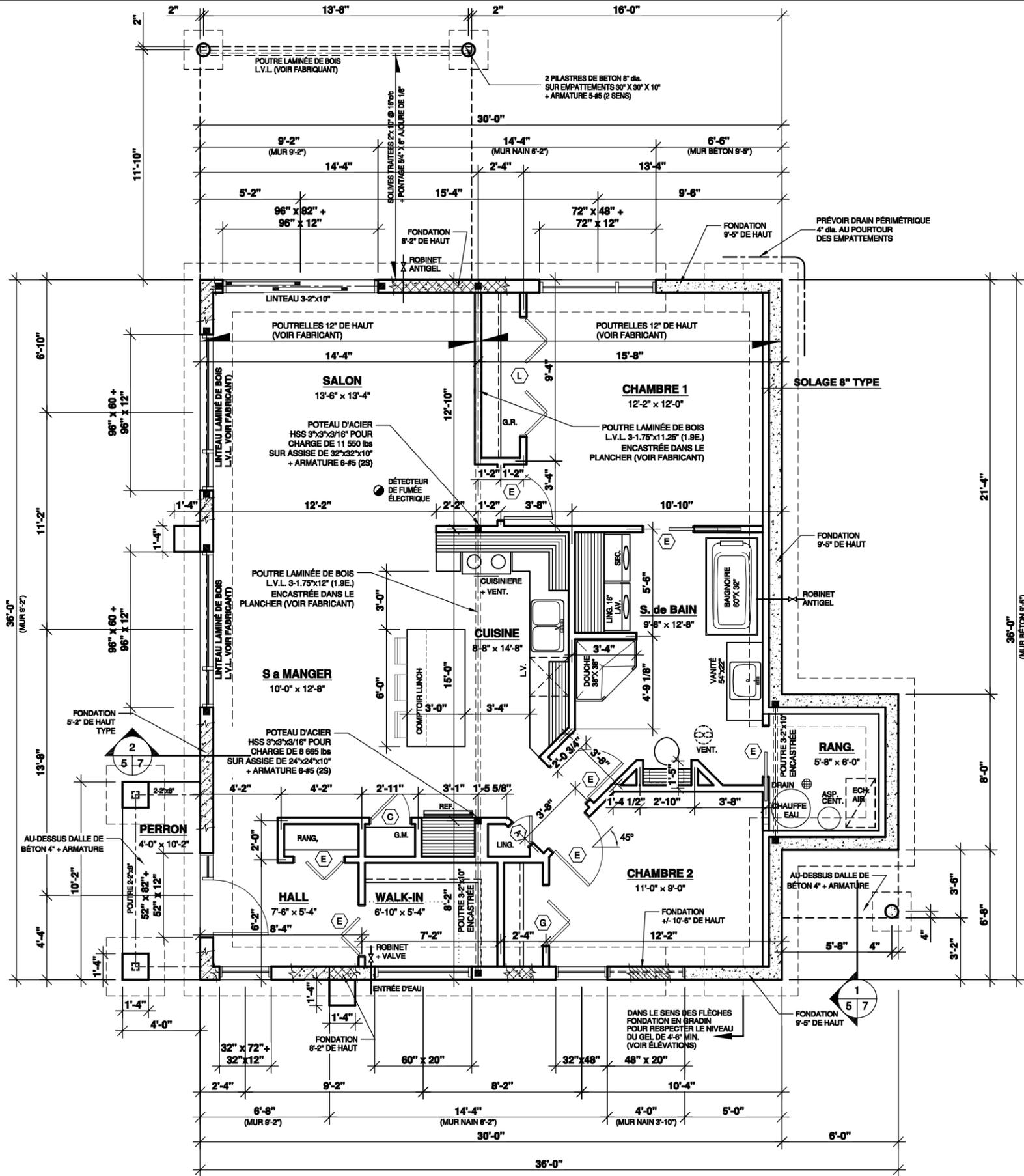
- POTEAU DANS LE MUR
- POUTRE OU STRUCTURE SUPPORTANTE
- MUR PORTEUR

ABRÉVIATION

- G.C. GARDE-CORPS
- M.C. MAIN COURANTE
- M.O. FOUR MICRO ONDES
- REF. RÉFÉRENCE À LA CÉDULE DE PORTES

BULLE DE COUPE

- LA FLÈCHE INDIQUE LE SENS VERS LEQUEL ON REGARDE LA PARTIE COUPÉE.
- LE NUMÉRO DE LA COUPE.
- LE NUMÉRO DE LA FEUILLE OÙ L'ON RETROUVE LA COUPE.
- LE NUMÉRO DE LA FEUILLE OÙ PROVIENT LA COUPE.



REZ DE CHAUSSÉE / SOUS-SOL



DESSINS DRUMMOND.com
plans maison neuve & rénovation

POUR NOUS JOINDRE

AGENCE DE BEAUCE
1083, boul. Vachon N. Ste-Marie
(Quebec) Canada, G6E 1M8
1-418-387-0232 BEAUCE@DESSINSDRUMMOND.COM

NOTES:

L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER, AUPRÈS DE SON CLIENT, QUE LES PLANS RÉPONDENT ADEQUATEMENT AUX RÈGLEMENTS MUNICIPAUX OU AURA LIEU LA CONSTRUCTION. LE CLIENT A LA RESPONSABILITÉ DE VÉRIFIER LES NORMES AUPRÈS DE SA MUNICIPALITÉ. CELLES-CI VARIENT SELON LES RÉGIONS ET PEUVENT NÉCESSITER DES CHANGEMENTS AUX PLANS. LA CONCEPTION ORIGINALE DE CE PLAN EST L'ŒUVRE DE LES DESSINS DRUMMOND INC. ET CE DERNIER DÉTIENT TOUS LES DROITS SUR CETTE CONCEPTION ORIGINALE. L'ACHAT DE CE TYPE DE PLAN PERMET À L'ACQUÉREUR DE LE MODIFIER LÉGALEMENT À DES FINS DE CONSTRUCTION D'EN FAIRE DES COPIES POUR SA PROPRE UTILISATION. TOUTEFOIS, DESSINS DRUMMOND INC. N'EST PAS RESPONSABLE DES CONSÉQUENCES RELIÉES AUX MODIFICATIONS EFFECTUÉES AU PLAN ORIGINAL. CES MODIFICATIONS ET LEURS CONSÉQUENCES SERONT LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR. QUICUNQUE SE SERVAIT DE CE REPRODUCTIBLE SANS LE CONSENTEMENT ÉCRIT DE DESSINS DRUMMOND INC. ENFREINT LA LOI SUR LES DROITS D'AUTEUR ET EST PASSIBLE DE POURSUITE JUDICIAIRE. CE REPRODUCTIBLE FUT DÉVELOPPÉ POUR L'UTILISATION EXCLUSIVE POUR LE CLIENT CI-DESSOUS.

ENT. REGIS GAGNON
(DUPLX CONTEMPORAIN)

REVISION	NO	DATE	PAR



PROJET
CONSTRUCTION NEUVE

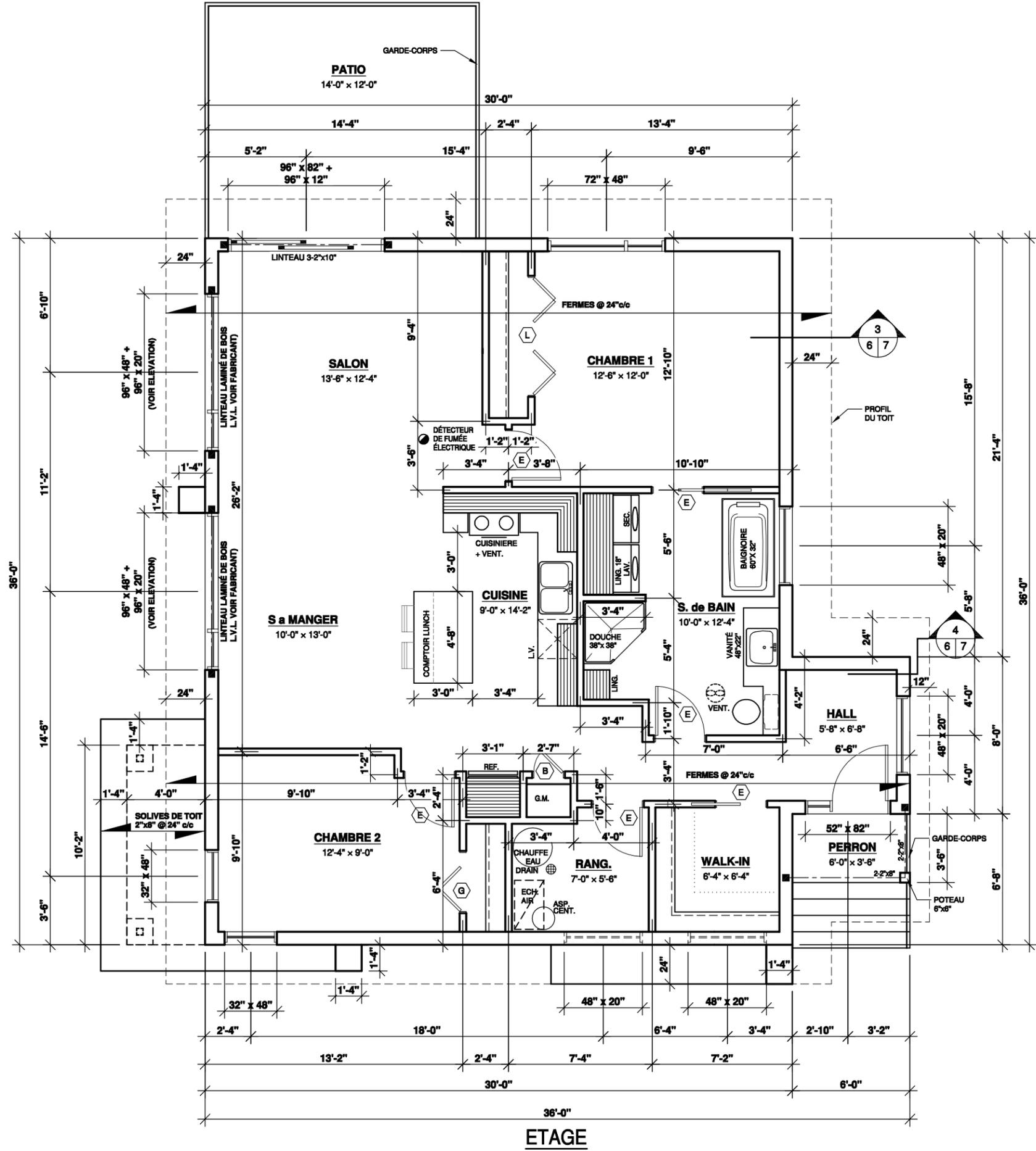
DESSIN
REZ-de-CHAUSSÉE (FONDATION)

CONCU	REALISE	VERIFE
F.G.	F.G.	ASA.

DATE: 17/08/2015 ECHELLE: 3/16" = 1'-0"

PLAN NO.: P-53503 NO. FEUILLE: 5-8

DESSINS DRUMMOND.COM tous droits réservés



ETAGE

POUR NOUS JOINDRE
AGENCE DE BEAUCE
1083, boul. Vachon N. Ste-Marie
(Quebec) Canada, G6E 1M8
1-418-387-0232 BEAUCE@DESSINDRUMMOND.COM

NOTES:
L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER, APRÈS DE SON CLIENT, QUE LES PLANS RÉPONDENT ADÉQUATEMENT AUX RÈGLEMENTS MUNICIPAUX OU AURA LIEU LA CONSTRUCTION.
LE CLIENT A LA RESPONSABILITÉ DE VÉRIFIER LES NORMES AUPRÈS DE SA MUNICIPALITÉ. CELLES-CI VARIENT SELON LES RÉGIONS ET PEUVENT NECESSITER DES CHANGEMENTS AUX PLANS.
LA CONCEPTION ORIGINALE DE CE PLAN EST L'ŒUVRE DE LES DESSINS DRUMMOND inc. ET CE DERNIER DÉTIENT TOUS LES DROITS SUR CETTE CONCEPTION ORIGINALE.
L'ACHAT DE CE TYPE DE PLAN PERMET À L'ACQUÉREUR DE LE MODIFIER LÉGALEMENT À DES FINS DE CONSTRUCTION D'EN FAIRE DES COPIES POUR SA PROPRE UTILISATION.
TOUTEFOIS, DESSINS DRUMMOND INC. N'EST PAS RESPONSABLE DES CONSÉQUENCES RELIÉES AUX MODIFICATIONS EFFECTUÉES AU PLAN ORIGINAL.
CES MODIFICATIONS ET LEURS CONSÉQUENCES SERONT LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR.
QUICONQUE SE SERVAIT DE CE REPRODUCTIBLE SANS LE CONSENTEMENT ÉCRIT DE DESSINS DRUMMOND inc. ENFREINT LA LOI SUR LES DROITS D'AUTEUR ET EST PASSIBLE DE POURSUITE JUDICIAIRE.
CE REPRODUCTIBLE FUT DÉVELOPPÉ POUR L'UTILISATION EXCLUSIVE POUR LE CLIENT CI-DESSOUS

INFO CLIENT
ENT. REGIS GAGNON
(DUPLX CONTEMPORAIN)

REVISION	NO	DATE	PAR



PROJET
CONSTRUCTION NEUVE

DESSIN
PLAN de L'ÉTAGE

CONCU	REALISE	VERIFE
F.G.	F.G.	ASA.
DATE	17/08/2015	ECHELLE 3/16"=1'-0"
PLAN NO.	P-53503	NO. FEUILLE 6-8

DESSINS DRUMMOND.COM tous droits réservés